Aux professeurs de philosophie de l’académie de Lille,

Le 12 février 2021

APPEL A MANIFESTATION D’INTERET : IMPLANTATION D’ATELIERS DE PHILOSOPHIE EN LYCEES PROFESSIONNELS A PARTIR DE LA RENTREE 2021

 Chères et chers collègues,

Dans le cadre de la réforme des lycées, des voies générale et technologique et de la voie professionnelle, **sera ouverte dans chaque académie à compter de la rentrée 2021 la *possibilité* de proposer aux élèves de terminale des lycées professionnels des *ateliers philosophiques* où leur sera dispensé un enseignement de philosophie**, qui, à travers des savoirs et savoir-faire spécifiques de notre discipline et pour eux nouveaux, développera leur maturité critique et leur culture, renforcera les aptitudes favorisant la poursuite des études dans l’enseignement supérieur. *Ces ateliers seront pris en charge par des professeurs de philosophie*, qui travailleront en étroite coopération avec un professeur référent de lycée professionnel. Ne seront impliqués que des professeurs *volontaires*, qui interviendront sur un volet d’heures dédiées dans l’année, au sein des établissements professionnels qui auront choisi de les mettre en place. Le travail des ateliers de philosophie ne se conçoit pas dans le cadre d’un programme national. La liberté est laissée aux professeurs, avec l’accompagnement et sous l’autorité des corps d’inspection, de définir le périmètre des questions à aborder en cours, en considération des centres d’intérêt des élèves, des filières dans lesquelles ils interviennent, le cas échéant des notions et objets travaillés dans les enseignements généraux, techniques ou professionnels. La même liberté est de mise pour l’évaluation et le travail des élèves dont les modalités permettront de valoriser leur implication et leur réussite, en cohérence avec leur culture scolaire. Dans ce cadre, la concertation avec les équipes pédagogiques et de direction du lycée professionnel d’accueil constituera une condition du succès de ces ateliers.

Cette inscription d’ateliers de philosophie parmi les enseignements possibles dans l’offre régulière de formation des lycées professionnels marque une étape importante pour notre discipline et reconnaît le rôle qui peut être le sien dans la mission émancipatrice de l’École au nom de l’égalité des chances. Elle dessine également des perspectives stimulantes en termes d’innovation pédagogique au contact d’un nouveau public.

Dans la mise en place progressive de ces ateliers, nous sommes au stade de la prospection**. Si cette idée d’interventions régulières dans ces ateliers philosophiques en terminales professionnelles retient votre intérêt, pourriez-vous me l’indiquer par retour de courriel d’ici le 20 février dans un premier temps ?** *Il va de soi qu’une manifestation d’intérêt ne vaudra pas engagement ferme, et que des précisions supplémentaires vous seront alors apportées*. Vous pouvez également préciser des limites de temps (dès l’année prochaine/plus tard peut-être…), vos contraintes de mobilité (l’idée est de favoriser la proximité entre l’établissement d’exercice et l’établissement d’intervention, quand il ne s’agit pas du même, mais la proximité du domicile peut entrer en compte). Bien entendu, toute manifestation d’intérêt plus tardive sera la bienvenue ; j’ai cependant besoin d’établir dans un délai assez rapide avec les services académiques, les corps d’inspections de la voie professionnelle et les lycées professionnels partenaires un premier état des lieux des implantations possibles.

Vous remerciant de l’attention que vous aurez porté à cette annonce, d’importance pour notre discipline,

Avec toute ma considération,



Bertrand DENIS